

Les origines païennes de la Chapelle Sainte-Agathe à LANGON, auprès de REDON selon M^e DAUCÉ

MM. Cornon, architecte du Gouvernement; Patte, inspecteur régional des Bâtiments de France, et Richelot, président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, soulignaient de leur présence, parmi d'autres érudits, la valeur scientifique du travail présenté à la salle des Beaux-Arts, par M^e Daucé, sous les auspices du Touring-Club, et qui doit d'ailleurs être inséré par une grave Revue d'histoire.

Ce travail tourne autour des origines d'une petite chapelle rustique qui se situe à Langon, près de Redon, sur la Vilaine, et qui est dédiée à Sainte-Agathe. Désaffectée et fermée au public, elle offre une partie rectangulaire en petit appareil datant, sans aucun doute, du Bas-Empire; une abside en briques; enfin, une partie moderne qui s'intercale entre les deux précédentes et au-dessus d'elles.

Or, le 2 décembre 1839, un chanoine qui se trouvait être architecte des monuments diocésains, l'abbé Charles Langlois, présentait au sujet de ce monument de Langon une communication d'un vif intérêt.

Il y décrivait, recouvert par un badigeon d'origine récente, une fresque découverte par lui, de fond bleuâtre et caractérisée par des poissons. Elle était recouverte alors par des peintures, l'une de style byzantin, l'autre plutôt romane, d'ailleurs dépourvues de signification et de valeur.

Mais voici qu'en 1841, deux ans plus tard, le même savant met au jour et dessine dans une lithographie conservée aux Archives d'Ille-et-Vilaine, une image de la déesse Vénus sortant des flots, avec son buste et le mouvement d'un bras au-dessus de sa chevelure déployée.

Le monument de Langon fut-il donc païen à l'origine? L'abbé Langlois le nie. Il estime que la chapelle date de l'introduction du christianisme en Bretagne, introduction qu'il croyait tardive en raison de la persistance du druidisme dans nos campagnes. Il s'agit d'une erreur courante à l'époque du bon chanoine, qui oubliait pour les besoins de la cause le petit appareil romain et la fameuse Vénus par lui découverte.

Un professeur d'archéologie nommé Brune partageait en 1846 la même manière de voir, et, en 1850, l'Association Bretonne. Mais en 1863, La Borderie affirme devant la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine qu'il s'agit « d'un édifice païen, approprié au culte chrétien ultérieurement ». Une commission le visite, et le date du V^e ou du VI^e siècle pour le petit hémicycle « certainement païen ».

.../...
suite

En mai 1863, des fouilles corroboreront cette dernière opinion d'une manière certaine : on se trouve devant « un des rares témoins en Bretagne de la rencontre du paganisme et du christianisme ». Cependant, un haut magistrat, procureur général à Rennes, et qui devait terminer sa carrière Premier Président de Chambre à Paris, séparait nettement par un intervalle l'édicule antique du reste de la chapelle, et formulait l'hypothèse que cet édicule aurait été un monument funéraire, entouré d'un petit verger, et ayant joui à ce titre, au VI^e siècle, de la protection des lois.

Quant à la Vénus marine, le procureur Alfred Ramé y voyait, en 1866, une représentation purement païenne, antérieure au christianisme qui aurait fini par l'adopter sous le nom de « Saint-Vénus », Sancti Veneris.

Cette opinion devait s'appuyer sur l'autorité de Guillotin de Corson, qui décrit la fresque comme « la plus ancienne peinture païenne demeurée à sa place primitive que nous possédions en France ». Mausolée protégé par les lois, cette sépulture aurait survécu à l'interdiction du paganisme en 399, et aurait alors servi de refuge et de sanctuaire aux derniers païens.

Les plus grands auteurs ont repris ces thèses : Camille Jullian, Bénéat, Hatt en 1951, et finalement Albert Grenier. En 1952, le regretté M. Merliat découvrait à cet emplacement un sarcophage indiquant l'existence d'une véritable nécropole.

On peut donc écarter les dissertations de M. Maître et de l'abbé Dovillard sur une antériorité chrétienne malgré tout possible. On doit écarter également, semble-t-il, malgré la caution de MM. Roger Grand et Couffon, l'hypothèse d'une ancienne salle de bain romaine ayant servi de baptistère.

Quoi qu'il en soit, M. Cornon se propose de rendre au pays de Redon un rare joyau de plus en restituant à la chapelle Sainte-Agathe son charme et son éclat antiques, qui ne manqueront pas d'y attirer les amateurs d'art.

